

Chambre des communes, délibérations...—Suite

Bureau de régie interne et sous-comité, recommandations, 42:12-3

Chaîne, autre utilisation, 36:28

Commentaires au début des émissions, 42:16-7

Communications et culture, ministère, position, 42:13

Cote d'écoute, groupe d'âge et sexe, ventilation, 36:18-9, 27, 30; 42:13-4

Coût

- Approximatif, 13:72-3, 78; 36:16; 42:7, 14
- Réduction, 13:73; 16:14; 36:25
- Transpondeurs, pourcentage, 36:16
- Ventilation, 36:16-7

Décorum, répercussions, 13:54

Distorsion des faits, 12:40, 46-7

Émission de variétés, comparaison, 13:52

Équipement, 36:21-2

États-Unis

- C-Span, retransmission, 10:5
- Système, comparaison, 9:17, 21; 11:26-7

Exploitation commerciale, 42:14-5

Financement

- 4 millions \$ supplémentaires, 36:18, 29, 31
- Société Radio-Canada, 12:12-3, 15, 22; 16:18; 42:10
- Et Parlement, partage, 36:13

Hansard électronique, 9:8-9, 11-2; 10:26, 38; 11:7, 11-2, 33; 12:24, 39-40; 13:46

Historique, 9:8-9; 11:32; 13:50; 16:4, 7-8, 19

Incidences, 10:37

Intervenants responsables, 42:7

Journalisme, comparaison, 9:15-7

Joute de hockey ou service religieux, comparaison, 9:14-5

Lignes directrices, 16:7-9

Maintien, 13:36

McGrath, comité, recommandations, 3:12, 26, 37

Médias, accès, 13:59

Prestige et coût, notions, opposition, 12:25-6

Procédure parlementaire, enregistrements explicatifs, 42:17-9

Qualité, président de la Chambre, responsabilité, 3:29-30

Roi Hussein, visite, circonstances, 11:11-2

Service

- Acheminement, processus, 42:11
- Bilingue, deux canaux, utilisation, cote d'écoute, répercussions, etc., 36:25-7
- Disparition, possibilité, 42:9
- Public, droit, 10:26; 13:32
- Radiotélédiffusion parlementaire, prise en charge, 42:8, 10-1, 13
- Transmission n'importe où au Canada, 42:7
- Utilisation pour les avis de réunions, 42:10-2

Signal, transmission, 42:15-6

Société Radio-Canada

- Crédits spéciaux, 12:9, 11
- Joutes de hockey, diffusion, 11:41; 12:17
- Partenariat, 36:28-9
- Responsabilité, 11:41; 12:10; 42:11-2

Service

- Réduction, conseil d'administration, consultation, 36:16, 30-1
- Retrait à compter du 1^{er} avril 1991, 42:6, 9, 13, 16-8
- Voir aussi sous le titre susmentionné* Financement

Chambre des communes, délibérations...—Suite

Sous-titrage codé, coût, 36:27

Temps d'antenne, 11:26, 29, 41-2; 12:6; 16:18

Transpondeurs

- Coût, 12:12-3, 21
- Téléstat Canada, propriétaire, 42:8
- Unique, 42:9-10
- Voir aussi sous le titre susmentionné* Coût

Utilité, 13:36

Voir aussi Chaîne parlementaire canadienne (CPaC), chaîne bilingue de programmation spécialisée

Chambre des communes et Comités, délibérations, radio-télédiffusion

Étude, 7:4-5; 31:20-4

Champagne, Michel (PC—Champlain; secrétaire parlementaire du ministre d'État (Forêts))

Chaîne parlementaire canadienne (CPaC), chaîne bilingue de programmation spécialisée, exploitation, étude, 4:11-2; 19:3

Chambre des communes, membres, droits, immunités et privilèges, étude, 20:19-20, 33

Comité, 3:4

Députés, 20:19-20

Eau potable au Canada, qualité, protection et amélioration, projet de loi C-224, étude, 1:33

Élections, 19:11-4, 26

Élections Canada, 19:14, 16, 20

Loi électorale du Canada, étude, 19:11-4, 16, 20, 26

Pluies acides, émissions génératrices, réduction—M-117, étude, 1:36-7

Champs électromagnétiques, étude des effets sur la santé des humains et des animaux—M-157. Caccia

Étude, 8:19-22

Charlottetown, Î.P.-É., désignation comme le «Berceau du Canada»—M-298. Proud

Étude, 28:17-8

Cloutier, Major-général M.G. (Chambre des communes)

Chambre des communes, tribunes réservées au public, manifestation du 17 octobre 1990, question de privilège, étude, 35:4-8, 10-23

Code canadien du travail, Loi (briseurs de grève et services essentiels), projet de loi C-201. Plamondon

Étude, 27:4-7

Code canadien du travail, Loi (indemnité de perte d'emploi), projet de loi C-227. Fisher

Étude, 1:47-54

Code canadien du travail, Loi (manutention du grain), projet de loi C-250. G. Wilson

Étude, 27:27-31

Code criminel, Loi (loteries), projet de loi C-255. Kaplan

Étude, 27:12-5

Code criminel, Loi (obscénité), projet de loi C-300. Hopkins

Étude, 27:24-6

Code criminel, Loi (possession d'armes à feu)—M-450. Allmand

Étude, 30:12-4